

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC BROME-MISSISQUOI
MUNICIPALITÉ DE BRIGHAM
SÉANCE EXTRAORDINAIRE (BUDGET) DU 15 DÉCEMBRE 2022

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE (BUDGET) DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE BRIGHAM
TENUE LE 15 DÉCEMBRE 2022 À 19 H, À LA SALLE DU CONSEIL SITUÉE À L'HÔTEL DE VILLE**

À une séance du Conseil de la Municipalité de Brigham le mercredi 15 décembre 2022 à 19 h. Sont présents à l'ouverture :

CONSTAT DES PRÉSENCES

Personnes présentes

M. Steven Neil, maire
M. Philippe Dunn
M. Réjean Racine
M. Daniel Meunier
Mme Mireille Guay
Mme Gisèle Thériault

Personne absente

Mme Stéphanie Martin-Gauthier

M. Pierre Lefebvre, directeur général et secrétaire-trésorier assiste également à la réunion.

ORDRE DU JOUR

1. Avis de convocation
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du budget 2023
4. Adoption du programme triennal d'immobilisation 2023-2024-2025
5. Période de questions sur le budget et le programme triennal d'immobilisations
6. Levée de l'assemblée

**2022-312
AVIS DE CONVOCATION**

Le directeur général mentionne que l'avis public et de convocation de la présente séance a été notifié en mains propres à tous les membres du conseil et que tous les élus en ont pris connaissance. L'avis a également été affiché conformément à la loi.

**2022-313
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Daniel Meunier, appuyé par Gisèle Thériault et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour présenté.

2022-314
ADOPTION DU BUDGET 2023

Monsieur Steven Neil, maire, présente le budget 2023.

Il est proposé par Réjean Racine, appuyé par Daniel Meunier et résolu unanimement d'adopter, tel que déposé, le budget de la Municipalité de Brigham pour l'exercice financier 2023 tel que présenté ci-après :

Revenus	<u>2023</u>	<u>2022</u>	<u>Augmentation</u> <u>(%)</u>
Taxes foncières	2 361 933 \$	2 178 997 \$	8.4%
Taxes de services	512 198	527 865	-3.0%
Paiements tenant lieu de taxes	14 998	13 464	11.4%
Transferts	562 160	532 749	5.5%
Services rendus	54 030	52 655	2.6%
Autres revenus	201 653	174 500	15.6%
	<u>3 706 972</u> \$	<u>3 480 230</u> \$	6.5%
Charges			
Administration générale	912 783	821 414	11.1%
Sécurité publique	625 035	573 043	9.1%
Transport	2 007 974	1 982 884	1.3%
Hygiène du milieu	667 419	592 875	12.6%
Aménagement, urbanisme et développement	293 532	165 159	77.7%
Loisirs et culture	259 102	148 202	74.8%
Frais de financement	134 562	107 795	24.8%
	<u>4 900 407</u> \$	<u>4 391 372</u> \$	11.6%
Excédent (déficit) avant conciliation	(1 193 435)	(911 142)	
Conciliation à des fins fiscales			
Amortissement	955 600	923 100	
Remboursement de capital sur la dette à long terme	(46 400)	(10 600)	
Affectations			
Activités d'investissement		(124 700)	
Excédent de fonctionnement accumulé non affecté	296 835	102 842	
Excédent de fonctionnement accumulé affecté			
Fonds des parcs et terrains de jeux			
Fonds de roulement	(12 600)	26 500	
Fonds dépenses d'élection		(6 000)	
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir			
Excédent (déficit) à des fins fiscales	<u>0</u> \$	<u>0</u> \$	

Qu'un document explicatif du budget soit publié dans le bulletin d'information municipale et sur le site internet de la Municipalité.

Une copie d'un document explicatif du budget et du programme triennal d'immobilisations est à la disposition du public dès le début de la présente séance et peut être également demandée en communiquant à l'Hôtel de Ville.

2022-315
ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS
2023-2024-2025

Monsieur Steven Neil, maire, présente le programme triennal d'immobilisations pour les années 2023-2024-2025.

Il est proposé par Daniel Meunier, appuyé par Mireille Guay et résolu unanimement d'adopter le programme triennal d'immobilisations pour les années 2023-2024-2025 tel que présenté ci-après :

	2023		2024		2025	
<u>Administration:</u>						
Réfection des bâtiments municipaux	25 000 \$	FG				
Équipements de bureau - ameublements et systèmes informatiques	20 000 \$	FG, FDR				
Remplacement du système téléphonique	10 500 \$	FG, FDR				
Équipement de surveillance par caméra	5 000 \$	FG, FDR				
Amélioration continue - bâtiments municipaux - bornes de recharge électrique			25 000 \$	FG	25 000 \$	FG
Remplacement d'un véhicule municipal			60 000 \$	FG, FDR		
<u>Transport et voirie:</u>						
Études et travaux prélim. - ch. Nord et Hallé Est (entre ch. Chadsey et la route 241) et ch. Grégoire	60 000 \$	FG	40 000 \$	FG		
Préparation - Plans & devis (gravier) - chemin Hallé Est	25 000 \$	FG				
Préparation - Plans & devis (asphalte) - chemin Nord	32 100 \$	FG				
Préparation - Plans & devis (partie réhabilitation en gravier) - chemin Miltimore	25 000 \$	FG				
Éclairage corridor piétonnier	19 795 \$	FDR				
Éclairage public - conversion au LED	74 900 \$	FG, AU				
Réhabilitation (pulv & asphalte) - chemin Nord	419 012 \$	LT, SUB				
Réhabilitation sur environ 700 mètres - chemin Miltimore	400 000 \$	FG, LT, SUB				
Rechargement complet chemin Hallé Est (entre chemin Chadsey et la route 241)	228 578 \$	LT, SUB				
Rechargement de chemin - rue Cameron	15 000 \$	FG				
Pont Coveduck - Réfection de la surface de roulement du pont et pavage des approches	50 000 \$	FG, PT				

Préparation - Plans & devis (rechargement de gravier) - chemin Miltimore			25 000 \$	FG		
Rechargement complet du chemin Miltimore			450 000 \$	LT, SUB		
Resurfaçage d'asphalte - chemin Fordyce entre route 139 et chemin Fordyce			487 551 \$	LT, SUB		
Plans et devis pour remplacement de ponceaux chemin Grégoire			96 300 \$	LT, SUB		
Réhabilitation asphalte et remplacement de ponceaux - chemin Grégoire			1 070 000 \$	LT, SUB		
Réhabilitation asphalte avec regard + Plans & devis sur l'avenue des Cèdres			196 880 \$	FG, LT		
Rechargement complet du chemin Magenta Est			230 000 \$	LT, SUB		
Pavage rue des Sittelles - nouvelle section et Plans & devis			142 123 \$	LT		
Reconstruction partielle Magenta Est (entre ch. Brousseau et ch. Adamsville)			184 040 \$	LT, PT		
Rechargement complet chemin Gingras, partage avec municipalités mitoyennes			428 000 \$	FG, LT, PT		
Pont Gingras - Refaire la balance du tablier - partage avec municipalité limitrophe			64 200 \$	FG, PT		
Pavage et remplacement de ponceaux chemin Choinière - Pont Decelles à ch. Magenta Ouest					762 696 \$	LT, SUB
Panneau d'affichage de vitesse	15 000 \$	FG, SUB, FDR				
Remorque dompeur - voirie	14 000 \$	FG, FDR				
Acquisition assiette de rue et frais connexes - chemin Choinière	20 000 \$	FG, FDR				
Hygiène du milieu:						
Traitement de l'eau potable - génératrice	120 000 \$	FG, SUB				
Eau potable - réseau secteur Guay - traitement et alimentation	1 115 649 \$	FG, SUB, TS				
Station d'épuration du Village - génératrice et réfection des installations	350 000 \$	FG, SUB				
Rehaussement des installations de captation des eaux usées - rue du Domaine	75 000 \$	FG, SUB				

Mise à niveau des équipements de trait. des eaux usées - Ville de Cowansville	64 129 \$	FG, SUB				
Loisirs et culture:						
Aménagement des parcs municipaux - Gilles-Daigneault	154 500 \$	FG, SUB, AU				
Aménagement des parcs municipaux - Sentiers municipaux	90 929 \$	FG, SUB, AU				
Amélioration énergétique du Pavillon Gilles-Giroux	30 000 \$	FG, SUB				
	3 459 092 \$		3 499 094 \$		787 696 \$	

AU: Autres sources de financement

FDR: Fonds de roulement	170 500 \$	Administration
FG: Fonds général	5 575 175 \$	Transport
FR: Fonds réservé	1 724 778 \$	Hygiène
LT: Emprunt long terme	275 429 \$	Loisirs et culture
SUB: Subvention	7 745 882 \$	Total prog. triennal
PT: Partenariat		
TS: Taxe de secteur		

Que le programme triennal d'immobilisations soit publié dans le bulletin d'information municipale et sur le site internet de la Municipalité.

Une copie d'un document explicatif du budget et du programme triennal d'immobilisations est à la disposition du public dès le début de la présente séance et peut être également demandée en communiquant à l'Hôtel de Ville.

2022-316

PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LE BUDGET ET SUR LE PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

Le conseil tient une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions à ses membres. Le directeur général mentionne qu'il n'y a pas de question pour le conseil via le site Internet.

Le projet de l'ordre du jour est mis à la disposition du public par le biais du site de la municipalité et à la salle de la séance.

2022-317

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Réjean Racine, appuyé par Gisèle Thériault et résolu unanimement de lever l'assemblée. Il est 19 h 07.

Steven Neil
Maire

Pierre Lefebvre